



WOLXHEIM INFOS



Décembre 2020

n°28



LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens.

Nous voici déjà au mois de décembre sans que nous ayons vraiment pu profiter de cette année. Cette pandémie nous aura contraints à de nombreuses adaptations et privations de libertés pour nous retrouver auprès de nos proches ou tout simplement au sein des associations dont nous faisons partie.

Saluons le travail de tous ceux engagés et mobilisés dans cette crise sans précédent.

La réalité des difficultés économiques touche l'ensemble du territoire national et toutes catégories professionnelles.

Notre pays fait également face à une recrudescence de la violence, souvent gratuite, à des actes de lâchetés ou des incivilités de façon trop récurrente...

Les récents évènements relayés par nos médias, ces attentats lâches envers nos concitoyens, nous montrent à quel point notre pays est fragilisé.

Je tiens à rappeler que la laïcité est un principe républicain inscrit à l'article premier de la Constitution.

Elle garantit la liberté de conscience, et protège la liberté de croire, de ne pas croire, et de changer de conviction. La laïcité n'est donc pas une opinion, mais la liberté d'en avoir une, et de l'exprimer dans le respect de la loi et de l'ordre public.

Soutenons la laïcité dans nos institutions publiques, particulièrement dans nos écoles. Permettons à nos élèves de construire leur esprit critique et d'acquérir les règles de la vie en société. Ces actes de barbarie et de lâcheté incommensurable devraient être sanctionnés de façon beaucoup plus exemplaire.

Notre relâchement durant la saison estivale nous a à nouveau plongé dans un confinement et nous prive de liberté pour nos loisirs et pour la culture... mais maintient, contrairement à celui de mars, la possibilité pour beaucoup d'assumer leur activité professionnelle et d'assurer notamment l'ouverture des écoles pour l'éducation des plus jeunes.

L'arbitrage entre la protection des vies humaines, la survie de nos commerces/entreprises et cette éducation indispensable, est du ressort des gouvernements. Il faut appliquer ces nouvelles directives et surtout maintenir le lien avec les personnes les plus fragiles. Votre collectivité restera à vos côtés en toutes circonstances pour vous accompagner dans vos sollicitations.

Cette crise sanitaire nous aura obligés à de nombreuses concessions en termes d'accueil ou de festivités.

Nous sommes attristés de ne pouvoir recevoir nos aînés pour un moment de convivialité autour du traditionnel repas de Noël offert par la commune.

De même nous n'aurons pas la possibilité d'organiser les vœux de la municipalité ni de maintenir l'inauguration de notre nouvelle mairie dont beaucoup d'entre vous ont déjà pu en voir une partie.

Au fil des pages vous trouverez quelques photos de notre nouvelle maison commune plus fonctionnelle pour vous accueillir et désormais réglementaire aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Permettez-moi, en association avec mes adjoints et conseillers municipaux de vous adresser tous nos vœux pour cette nouvelle année à venir.

Tous nos vœux de santé pour que vous puissiez passer d'excellentes fêtes de Noël entourés de vos proches mais de façon limitée tel que cela est préconisé car nous n'avons qu'une santé et elle n'a pas de prix !

Prenez soin de vous, de vos proches, de vos familles.

Bien à vous, votre Maire,

Adrien Kiffel



VIE MUNICIPALE

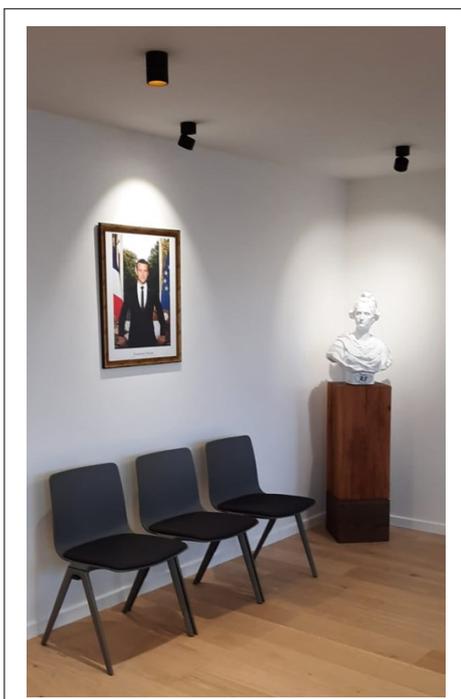
Rappel des horaires d'ouverture de la Mairie

LUNDI	17h00 – 19h00
MARDI	10h00 – 12h00
JEUDI	15h00 – 18h00

Monsieur le Maire vous accueille sur rendez-vous.

Pendant les fêtes de fin d'année, le secrétariat sera **fermé du 24 décembre 2020 au 2 janvier 2021**.
Une permanence sera assurée le mardi 29/12 de 10h00 à 12h00.

N'hésitez pas à consulter le site internet de la commune à l'adresse suivante : www.wolxheim.fr et à nous contacter par mail mairie@wolxheim.fr.



La Mairie en ses nouveaux murs



Le bureau d'Anne-Marie, secrétaire de Mairie



Le bureau de Monsieur le Maire



La salle du Conseil Municipal



Les communs à l'étage



Artisans, entreprises, commerçants et associations,

afin de mettre à jour les informations indiquées sur le site internet de la commune, nous vous invitons à vérifier les coordonnées mentionnées sur le site et à faire remonter en Mairie les éventuelles modifications à apporter.

Vous trouverez ces informations dans les rubriques **VIE PRATIQUE** et **VIE ASSOCIATIVE** du site www.wolxheim.fr

Retrouvez toute l'actualité de Wolxheim sur l'application mobile IntraMuros !

Téléchargez gratuitement l'application **IntraMuros** sur Google Play ou Apple Store.

Sélectionnez la Commune de **Wolxheim**.

(A noter que toutes les communes de la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig sont sur l'application !)

Une fois abonné aux notifications de la Commune, vous recevrez ses alertes.

Vous serez informé des « **Événements** » de votre commune et des alentours.

Vous pourrez consulter ses « **Actualités** » et la rubrique « **Découvrir** » vous présentera la liste des lieux à visiter de votre territoire.

La page « **Services** » rassemblera des informations utiles au quotidien : annuaire, signaler, sondages, établissements scolaires, associations et commerces.

Vous souhaitez publier sur l'application ?

NOUVEAU !



Broyage des sapins de Noël Faites un geste pour la planète



Comme chaque année nous vous invitons à déposer votre sapin de Noël Place des Pierres après les fêtes.

Le sapin devra être dépourvu de toute décoration, guirlande, neige ou givre artificiel.

Il sera broyé et revalorisé en copeaux de chauffage le **samedi 23 janvier 2021**.

A cette occasion nous tenons à remercier Jean-François WINTER et sa société A3TEC pour leur disponibilité.

Remerciements

La commune remercie les généreux donateurs de sapins de Noël qui permettent d'embellir notre village en cette période de fêtes de fin d'année.

Merci à Michèle BOEHLER et Michel KAUFMANN.

Un grand merci également à l'association L'ATELIER qui a confectionné et mis en place les très belles créations de Noël qui égayaient magnifiquement notre village.

ET AUSSI....



Abonnez-vous à la page **Commune de Wolxheim**, pour suivre nos actualités, nos événements, informations communales, etc ... <https://www.facebook.com/wolxheim>

Paroisse Saint-Étienne de Wolxheim

Chers paroissiens, chers amis,

Cette année encore la paroisse organise sa quête annuelle destinée à l'entretien de l'église. Outre les dépenses courantes comme le chauffage, l'électricité, les assurances, le Conseil de Fabrique investit également dans des travaux d'entretien plus ou moins lourds. Il a aussi la charge des trois chapelles de notre commune. Vous avez à cet effet reçu une enveloppe dans votre boîte aux lettres indiquant notamment les modalités de remise des dons. Nous n'organisons pas de collecte en porte à porte vu les restrictions sanitaires qui s'imposent.

Nous comptons plus que jamais sur votre générosité afin de pérenniser notre patrimoine commun qui fait le charme de notre village.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà de belles fêtes de Noël malgré un contexte bien moins festif qu'à l'accoutumée.

Le Conseil de Fabrique



Pas d'artifices ni de pétards cette année

La préfecture du Bas-Rhin a décidé d'interdire le port, le transport, l'achat, la vente et la cession de l'ensemble des artifices de divertissement et des articles pyrotechniques (catégories C1, F1, C2, F2, C3, F3, C4 et F4) du 1er décembre 2020 à minuit au 4 janvier 2021 à 8h.

Seules sont autorisées durant cette période la vente et la mise en œuvre de ces artifices à des usages professionnels par des personnes titulaires de l'agrément préfectoral adéquat. Les amendes prévues vont de 750€ à 1500€.

Communiqué du Crédit Mutuel



Madame, Monsieur,
Chers Sociétaires et Clients,

Nous nous ré adressons à vous pour vous tenir informé des évolutions de votre Caisse de Crédit Mutuel REGION MOLSHEIM, un courrier d'information ayant déjà été envoyé il y a quelques mois.

Courant 2020 les Elus du Conseil d'Administration, après avoir étudié les arguments présentés, ont décidé de la fermeture des Caisses Locales d'Altorf et de Wolxheim au 31 Décembre 2020. Cette annonce devait être faite publiquement lors de l'Assemblée Générale 2020 mais le COVID en a décidé autrement...

Ces fermetures sont avant tout motivées par des **raisons de sécurité de nos employé(e)s**, le sujet étant déjà évoqué au moment des « Réponses à vos questions » lors de l'A.G. 2019.

La recrudescence des incivilités est venue accentuer les inquiétudes du personnel en matière de sécurité. En effet, des salariées ont été victimes d'agressions verbales ou physiques ces derniers mois.

De surcroît, l'épisode COVID-19 est venu accélérer cette décision puisque les conditions de travail ont été fortement impactées et le sont toujours.

Pour les clients qui souhaitent des RDV en Caisse, ceux de Wolxheim seront invités à se rendre au siège à Molsheim ou à la Caisse de Soultz les Bains toute proche, selon leur convenance. Les Rendez-vous à domicile seront toujours possibles. Nous continuerons à assurer un service pour toutes les personnes ne pouvant se déplacer et n'ayant pas d'autre solution à leur disposition. Ce service, déjà en place, est très apprécié.

Nous sommes conscients que cette décision et ses conséquences entraînent des changements mais votre Caisse vous accompagnera pour que les nouvelles habitudes soient facilitées. Personne ne sera laissé pour compte et nous avons à cœur que cette transition soit une réussite.

Nous sommes à votre écoute pour répondre à toutes vos questions d'ordre pratique.

Nous vous souhaitons, Madame, Monsieur, chers Sociétaires et Clients de joyeuses Fêtes de Noël et vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2021.

Estelle OEHRI
Présidente du
Conseil d'Administration

Claude MULLER
Président sortant

Jean-Pierre WOELFFEL
Président du
Conseil de Surveillance

Patrick LEMMEL
Directeur



Aidez nous à lutter contre l'épidémie

Ici j'active
mon application
TousAntiCovid



#Tous
AntiCovid



DISPONIBLE SUR
Google Play



Télécharger dans
l'App Store

Pour télécharger l'application,
scanner ce QR code avec
votre téléphone

www.gouvernement.fr/info-coronavirus/tousanticovid



ETAT CIVIL ET GRANDS ANNIVERSAIRES

Naissances

Bienvenue à :

- Lucas** fils de Kévin KROUPCHENKO et Laëtitia STOLLESTEINER
domiciliés 28, rue Principale, né le 19 septembre 2020 à Strasbourg
- Cloé** fille de Michel LANG et Cynthia SCHMEISSER
domiciliés 3, rue des Vignerons, née le 3 novembre 2020 à Strasbourg
- Eliott** fils de Benjamin WANTZ et Magali LOHR
domiciliés 21, rue de l'Eglise, né le 20 novembre 2020 à Strasbourg
- Noah** fils de Guillaume HEUSCH et Marie DANGLER
domiciliés 10B, rue des Noyers, né le 8 décembre 2020 à Strasbourg



Pacs

Nos félicitations à :

- Florian EBEL et Delphine BECKENDORF**, PACS enregistré le 4 novembre 2020
- Jean Michel SCHNEIDER et Noëlle JUNG**, PACS enregistré le 10 novembre 2020



Décès

Nos peines à :

- Père Prosper ANTILLE**, né le 18 mai 1923 à Sierre (Suisse), décédé le 22 octobre 2020 à Wolxheim, domicilié 8, le Canal, Maison St Léon
- Germaine ORIGAS**, née BOEHLER le 20 janvier 1930 à Wolxheim, décédée le 23 novembre 2020 à Wolxheim, domiciliée 8, rue Principale
- Père Fernand LEGAGNEUR**, né le 4 juin 1934 à Hersin-Coupigny, décédé le 6 décembre 2020 à Wolxheim, domicilié 8, le Canal, Maison St Léon

Grands anniversaires

- | | |
|-----------------|---|
| 03 janvier 2021 | BOEHLER-KASTLER Jacqueline, 83 ans |
| 20 janvier 2021 | SCHAEFFER-LUX Jeanne, 93 ans |
| 23 janvier 2021 | CHRIST-GUTHLEBER Marlène, 86 ans |
| 29 janvier 2021 | LIPPERT-SPECK Christiane, 86 ans |
| 01 février 2021 | RAMSPACHER-HERZOG Marie-Adèle, 81 ans |
| 08 février 2021 | RUDLOFF Paul, 87 ans |
| 10 février 2021 | BURGART-PAULETTE Marie, 83 ans |
| 10 février 2021 | EICHHOFF-GOERGER Annette, 81 ans |
| 16 février 2021 | DUPLESSIX-FERRY Yvette, 81 ans |
| 18 février 2021 | SCHLOEGEL-VOGT Suzanne, 95 ans |
| 22 février 2021 | MEYER-HECKMANN Marguerite, 93 ans |
| 24 février 2021 | GENOIS-HORNSPERGER Marie-Claire, 83 ans |
| 05 mars 2021 | ARMBRUSTER-MEYER Louise, 82 ans |
| 07 mars 2021 | SCHOTT-ERBS Antoinette, 87 ans |
| 14 mars 2021 | COLIN Henri, 82 ans |
| 17 mars 2021 | STROSSER-DORR Marie Thérèse, 81 ans |
| 17 mars 2021 | KOPP-SCHMITT Marguerite, 81 ans |



Select'om vous informe...

- La déchetterie reste ouverte aux heures habituelles pendant les périodes de confinement ; le port du masque y est obligatoire
- Le samedi, l'accès à la déchetterie est limité aux véhicules dont la hauteur ne dépasse pas 2,10m ceci pour en interdire l'accès aux professionnels. En cas de besoin spécifique, en tant que particulier, vous pouvez contacter directement le Select'om
- Lorsque les poubelles sont sorties pour la collecte, il est demandé qu'elles soient tournées avec les poignées côté route pour éviter aux agents de devoir faire le tour
- L'enlèvement des encombrants peut se faire sur demande au Select'om



L'Office de Tourisme de la Région de Molsheim-Mutzig soutient ses partenaires

Dans le contexte économique et sanitaire actuel, l'Office de Tourisme de la Région de Molsheim-Mutzig souhaite redoubler d'efforts pour accompagner plus étroitement l'ensemble des acteurs du territoire et soutenir notre économie locale.

Pour aider les commerçants, artisans et acteurs économiques, le Président Jean Biehler et son équipe ont mis en place deux actions concrètes :

La vente en ligne de trois coffrets de produits du terroir sur le principe du click & collect.

L'un à 19 € avec 3 produits, le second à 26 € composé de 4 produits et le troisième 39 € composé de 6 produits.

Nous valorisons ainsi les artisans-producteurs et vignerons de la Région de Molsheim-Mutzig.

Les bons "Shopping" d'une valeur de 10 € à dépenser chez les commerçants de la Région de Molsheim-Mutzig. C'est l'idée cadeau idéale !

Ils seront valables 1 an et seront disponibles sur le site internet de l'Office de Tourisme à partir du 1^{er} décembre avec la liste des commerces partenaires.

Ensemble, privilégions le commerce de proximité !

Et n'hésitez pas à passer votre commande

Commande en ligne :

www.ot-molsheim-mutzig.com (rubrique Boutique)

Informations et renseignements:

03.88.38.12.73 ou 03.88.38.57.26



Mission Locale de Molsheim
Bruche Mossig Piémont

Vous avez entre 16 et 26 ans ou vous connaissez un ou une jeune dans votre entourage qui n'est ni en emploi ni en formation :

La Mission Locale de Molsheim Bruche Mossig Piémont est à votre disposition pour vous informer et vous accompagner dans votre recherche d'emploi et/ou de formation, vous aider à construire votre projet professionnel.

A travers des entretiens individuels et/ ou des ateliers collectifs, en lien avec les entreprises et partenaires du territoire, l'accompagnement proposé est personnalisé et adapté à la situation de chacun.

En 2019, parmi les 1084 jeunes du territoire Bruche Mossig Piémont, en contact avec un conseiller de la Mission Locale, plus de 600 jeunes ont démarré un emploi, une formation, une immersion ou un contrat en alternance.

Prenez contact au 03 88 38 31 01

La Mission Locale est située 1 place du marché à Molsheim. Elle est aussi présente à Schirmeck, Obernai, Marlenheim et Wasselonne

Renseignements par téléphone ou sur le site internet www.ml-molsheim.com

Facebook : « Mission Locale de Molsheim »



Les nouvelles de l'école de Wolxheim

Le masque à l'école

Depuis le 2 novembre 2020, les enfants de plus de 6 ans doivent porter un masque à l'école. Le masque à l'école est dur pour respirer. Parfois le masque se casse.

Nous avons parfois du mal à comprendre ce que les gens disent. Nous avons du mal à parler donc nous devons parler plus fort. Le masque ça nous fait mal aux oreilles et ça tient chaud.

Mais on n'a pas envie d'avoir la Covid 19 et pas envie de la transmettre, parce que c'est dangereux pour les personnes plus âgées.

Écrit par Léonie, Morgan, Anaé, Élise, Antoine, Timothé,



La venue du Saint-Nicolas

Le lundi 7 décembre, on a chanté la chanson du Saint-Nicolas. On a fait la photo du Saint-Nicolas mais on était masqués et à distance. Le Saint-Nicolas avait un masque blanc. On a quand même eu le droit de manger des Manneles.

Écrit par Kenzo, Hugo et Aaron B.



Le jardin d'hiver

Au printemps, nous allons faire pousser des choses dans notre **jardin potager**.

Il faut le préparer pour l'hiver : lui donner à **manger** (les restes du Goûter) et une **couverture** de feuilles et d'herbe.

Nous avons grimpé sur la petite colline aux feuilles, nous avons **touché, senti les feuilles (elles sentaient bon !)** et nous les avons **posées dans le jardin, c'était rigolo !**

Écrit par les maternelles sous forme de dictée à l'adulte.

VIE SCOLAIRE

La préparation de notre futur potager

Depuis le mois de mars, Monsieur Gross a mis à la disposition de l'école un grand carré de jardin, juste à côté du jardin communal. Nous avons décidé d'en faire notre potager.

On a arraché les mauvaises herbes, ça s'appelle **les adventices** et on les a coupés en morceaux pour les redonner à la terre. On a mis des feuilles par-dessus la terre pour qu'elles nourrissent la terre pendant l'hiver et qu'elle la protège. On aimerait planter des tomates, du chou, des carottes et encore des citrouilles et des betteraves. En attendant le mois de mars, on va essayer de trouver des graines, une manière de stocker l'eau, des outils de jardinage et une délimitation pour éviter qu'on abime notre futur potager.

Écrit par Mathéo, Eden, Jules et Léa S.

Association des Parents d'Élèves (APE) :

L'APE proposera à nouveau des commandes groupées de fromages en février - mars 2021.



Les Lutins Verts

Nous donnons des jouets et les lutins verts (le secours populaire) ramènent ces jouets aux enfants pauvres. Par exemple, des poupées, des puzzles, des livres, des jeux de 7 familles, dominos, des jeux de société, des légos, des doudous, des feutres et des crayons, etc. On donne des cadeaux à Noël parce que vous savez que les enfants pauvres n'ont pas de quoi faire une liste au Père-Noël ?

Écrit par Julie, Léa K., Noémie et Juliette



Quelques bricolages de fin d'année

Nous avons participé au cadeau pour les aînés du village de Wolxheim. D'abord on a peint une boîte, soit en bleu clair, rose, vert, rouge ou orange. Ensuite, quand c'était sec, on a mis des rubans (celui qu'on voulait). On a fait un petit texte pour les aînés et on a fait une illustration. On a créé un paysage d'hiver pour illustrer l'intérieur du panier.

Écrit par Evan, Aaron P. et Tom



Bretzel brioché du nouvel an (ou Neijohrbratschtall)

Ingrédients

Pour 2 brioches :

Pour la pâte à brioche :

175 g de lait	28 g de levure fraîche de boulangerie
700 g de farine	3 oeufs
110 g de sucre	50 g de crème liquide 1 cuillère à café de sel

Pour la finition :

1 jaune d'œuf
1 cuillère à soupe de lait
Sucre perlé



Préparation

Mettre à tiédir le lait quelques secondes au four à micro-ondes puis y délayer la levure, réserver.

Dans le bol du robot, mélanger la farine, les œufs, le sucre et la crème.

Tout en mélangeant avec le crochet, ajouter progressivement le lait mélangé à la levure.

Pétrir pendant environ 5 min, puis ajouter le sel et finalement le beurre.

Continuer à mélanger pendant environ 10 min, jusqu'à ce que la pâte se décolle des parois de la cuve.

Bouler la pâte et la mettre dans un saladier propre, couvrir et laisser reposer pendant 2 h à température ambiante.

Lorsque la pâte a doublé de volume, la dégazer, la rabattre en boule et la laisser au frais pendant une nuit au frigo.

Le lendemain, dégazer la pâte sur un plan de travail fariné et la diviser en 2 pâtons de même poids.

Prendre le premier pâton et prélever $\frac{1}{4}$ de la pâte. Avec les $\frac{3}{4}$ de la pâte, façonner un long boudin fin d'environ 1 m, et lui donner la forme d'un bretzel.

Diviser le $\frac{1}{4}$ restant en 3 pâtons de même poids puis le rouler en fin boudin. Façonner finalement une tresse bien serrée.

Avec un peu d'eau, mouiller la partie basse du bretzel, et y déposer la tresse. Dorer avec le jaune d'œuf délayé dans le lait.

Procéder de la même façon avec l'autre moitié de la pâte.

Laisser lever les bretzels 30 min puis les redorer une seconde fois et parsemer de sucre perlé.

Enfourner dans un four préchauffé à 180°C pendant 25-30 min. Laisser refroidir avant de déguster.

Bûche chocolat – praliné

Ingrédients pour 6 personnes

Biscuit roulé: 100g de farine - 100g de sucre - 4 œufs - 20g de cacao - $\frac{1}{2}$ paquet de levure

Ganache : 200g de chocolat praliné - 100g de chocolat noir - 30cl de crème liquide entière -

Sirop de punchage : 200ml d'eau et 100g de sucre

Préparation

Préparation du biscuit roulé

Battre les jaunes d'œufs avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse.

Ajouter la farine tamisée, le cacao et la levure chimique.

Monter les blancs en neige et les incorporer à la préparation précédente.

Verser la pâte sur une plaque de cuisson chemisée de papier sulfurisé et l'étaler uniformément.

Enfourner 10 minutes à 200°C.

Renverser le biscuit sur un torchon et retirer le papier délicatement.

Enrouler le biscuit sur lui-même dans le sens de la longueur et réserver.

Préparation du sirop

Porter à ébullition l'eau et le sucre puis ajouter quelques gouttes de fleur d'oranger (ou d'alcool).

Dérouler le biscuit et le puncher (imbiber de sirop) à l'aide d'un pinceau.

Préparation de la ganache

Chauffer au bain marie la moitié de la crème liquide, le chocolat noir et le chocolat praliné.

Bien mélanger pour obtenir une préparation lisse. Battre en chantilly le restant de crème liquide puis l'incorporer à la ganache chocolat-praliné. Laisser refroidir au réfrigérateur.

Pour finir

Montage de la bûche.

Dérouler le biscuit, le napper de façon régulière avec la moitié de la ganache et le rouler sur lui-même.

Découper les rebords et poser des petits morceaux sur la bûche afin de réaliser des effets de "branches coupées". Étaler uniformément le restant de ganache sur le biscuit roulé puis dessiner à l'aide d'une fourchette les stries de la bûche (ou utiliser une poche à douille spécial bûche).

Décorer et réserver au réfrigérateur.



UNE PAGE D'HISTOIRE

Les Alsaciens ont le plaisir de bénéficier d'un jour férié supplémentaire pour fêter Noël.

Si dans la tradition allemande, le 26 décembre est bien le « Zweiter Weihnachtsfeiertag », le deuxième jour de Noël, il coïncide également avec la fête de saint Étienne. Ce jour n'est donc pas anodin pour Wolxheim puisqu'il s'agit de sa fête patronale.



Saint Étienne accueille les visiteurs de l'église dont il est le patron avec cette statuette du XVIII^e siècle placée au-dessus du portail principal.

Étienne est représenté à trois reprises dans et au-dehors de notre église, via trois supports différents : la statuare, le vitrail et la peinture. Le portail principal est surmonté d'une statuette représentant saint Étienne, abritée dans une élégante niche de style rocaille. Il est vêtu de la dalmatique, attribut des diacres, tient une palme, symbole du martyr dans sa main gauche et dans sa main droite un livre ouvert portant l'instrument de son supplice : des pierres.

L'image la plus intéressante de saint Étienne est sans doute la grande toile figurant son martyre, disposée dans le chœur, à droite du maître-autel et à gauche du vitrail déjà évoqué. Cette grande peinture a été offerte par l'État, à l'époque du Second Empire de Napoléon III, en 1855. Réalisée par Augustin Régis, il s'agit d'une copie d'un des fameux Mays de Notre-Dame de Paris qui ont failli disparaître dans l'incendie de 2019.

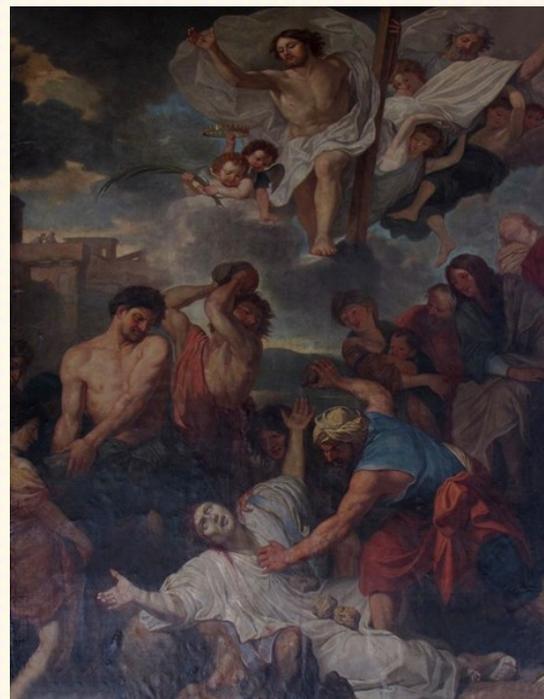


Tableau de la lapidation de saint Étienne par Augustin Régis, d'après Charles Le Brun, 1855.

L'œuvre originale a été peinte en 1651 par Charles Le Brun, peintre de la galerie des glaces du château de Versailles. La copie a été reconnue récemment de fort belle qualité par l'administrateur de la cathédrale parisienne. On peut y voir Étienne allongé sur le sol, les bras en croix, sanguinolant, recevant la mort de ses bourreaux au pied des murs de Jérusalem. Fidèle au récit des Actes de Apôtres rédigés au I^{er} siècle, Le Brun représente Étienne contemplant les cieux ouverts où l'attendent Jésus tenant la Croix ainsi qu'une nuée d'anges.

UNE PAGE D'HISTOIRE

Lors de son installation la toile occupait la position centrale du retable au-dessus du maître-autel. Elle a trouvé sa place actuelle suite aux travaux entrepris durant les années 1936-1937 par le curé Joseph NEST. C'est alors qu'a été mis en place l'actuelle statue en plâtre du Christ Rédempteur. La toile est classée Monument Historique en 1980 avant de connaître une importante restauration en 1984 sous l'impulsion du curé Jean-Baptiste SCHOEFFEL.



Cette ancienne photographie montre le chœur dans son aménagement antérieur à 1937 avec la grande toile de Régis au centre du retable, surplombant le maître-autel.

BONNES FETES DE FIN D'ANNEES A TOUTES ET A TOUS

